

Compte rendu Commission Cadre de Vie – Aménagement – Environnement ouverte aux habitants

Le jeudi 15 octobre 2020 à 20H00

Nous remercions les habitants de Berles venus nombreux, Michaël Brunner membre du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement¹) pour sa collaboration à ce rendez-vous.

Cette commission a pour objectif l'écoute et une participation dynamique des habitants sur l'aménagement et le cadre de vie à Berles, une volonté du nouveau conseil. Le souhait étant, à court terme, que Berles obtienne les labels de « village patrimoine » et de « territoire engagé vers la nature ».



¹ Accompagnement et sensibilisation des collectivités et des citoyens de tous les âges sur les enjeux multiples du développement durable et de l'environnement.

Légende :

— : linéaires humides existants



1°/ La Peupleraie

- Diagnostic

Le CPIE présente son diagnostic écologique et recense plusieurs espèces présentes :

- 4 espèces d'amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons)
- 8 espèces de libellules
- 35 espèces d'oiseaux
- 3 espèces de chauve-souris

La Peupleraie représente un potentiel écologique important au regard de sa proximité avec les Balaztels et par ses 2ha30 de zones humides, en sachant que les Pays d'Artois ne comprennent que 0,6% de zones humides.

- Préconisations

Le CPIE recommande les interventions suivantes:

- tailler les abords de la Scarpe
- identifier les arbres à abattre et à conserver
- préserver les linéaires humides existants et le creusement de mares
- se diriger vers une gestion diversifiée: biodiversité et accueil au public

- Réflexions

Les idées d'aménagement proposées par l'ensemble des participants lors de cette rencontre :

- la création d'un piétonnier (parcours santé)
- lieu d'épanouissement pour les enfants (création de zones ludiques types labyrinthe, construction de cabanes, bancs en bois, sculptures en bois ...)
- présence d'animaux (Eco-pâturage)
- zones de clairières, délimitées, avec panneaux présentant la biodiversité
- aire de repos et/ou pique-nique
- jardins partagés
- revoir la circulation de la Rue d'Eau avec l'aménagement d'une piste cyclable (projection vers l'avenir de la déviation de la 2x 2 voies et créer une jonction avec Savy-Berlette et Aubigny)

Et toutes vos idées ou suggestions en sachant qu'il faudra réaliser des choses simples à l'échelle de Berles et ne demandant pas un entretien démesuré.

2°/ Cadre de Vie : groupe de travail

L'objectif de cette commission est de créer des groupes de travail par thématiques afin de partager et de contribuer aux aménagements de la commune. Ces groupes se veulent intergénérationnels.

Pour cela, nous vous invitons à nous communiquer dans quel(s) groupe(s) vous souhaitez participer :

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Aménagement de la Peupleraie	Fleurissement -Plantation	Aménagement urbain (bancs, nichoirs, décorations, signalétique, mobilité – circulation,...)

Pour conclure, nous voulons créer des espaces d'émotions et de convivialité pour toutes et tous, à tout ages, habitants de Berles et d'ailleurs. Nous souhaitons mettre en place des ateliers participatifs afin de partager conseils, astuces et retours d'expériences. A cet égard, nous pensons aux très jeunes générations pour lesquelles l'environnement et l'écologie sont des axes primordiaux. Plaçons nos enfants dans cette perspective de création via des ateliers animés, en partenariat avec les écoles et le CPIE...

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, soyez les bienvenus aux futures réunions. Parlez-en autour de vous.

Concernant le prochain rendez-vous, il concernera la plantation des bulbes le samedi 14 novembre à 10h00 sur le parking de la salle d'activités.

Le Maire

Quelques illustrations réalisées à « Mosaïc Parc » à Houplin-Ancoisne

